INFORMATION MUNICIPALE
DE SAINT-GENEST-MALIFAUX

MANIFESTATIONS AU COURS DE L'ETE

JUILLET

- **Vendredi 1er juillet : fête de l'école de l'Etang** dans la cour de l'école à partir de 16 h 30 *(jeux pour les enfants puis de 18 h à 19 h 30 spectacle proposé par les enfants)*.

- **Samedi 2 juillet : Inauguration officielle** de l'Espace Jules Verne, et des chalets et du pavillon d'animation au camping. En fin d'après-midi, **tirage de la tombola chez les commerçants du village** *(voir encadré)*.

- **Dimanche 3 juillet :**
  L.A.C.I.M. organise, sur la place du marché, ce dimanche matin, une **vente de "jus de pomme du Pilat"** au profit de cette association "Les Amis d'un Coin de l'Inde et du Monde" (L.A.C.I.M.). Le groupe de Saint-Genest-Malifaux soutient, depuis 4 ans, les projets de développement du village d'Achankovil, dans l'état du Kérala, au sud de l'Inde.

  A 14 h 30, à La Diligence, au Château du Bois, Le Centre Equestre de Saint-Genest-Malifaux fêtera son 1er anniversaire *(voir encadré)*.

- **Mardi 5 juillet à 20 h 30 salle Jules Verne :** les élèves de l'école de La République présenteront leur **spectacle "Une semaine à Noirmoutier"** à l'occasion de leur fête de fin d'année.

- **Samedi 9 juillet :** la Pétanque Genésienne organise un **concours de pétanque**, en doublette, au stade de la Croix de Garry.

- **Mercredi 13 juillet à 22 h 30 : feu d'artifice à La Croix de Garry** suivi du **bal des pompiers** sur la place de l'église (en cas de pluie, repli sur l'ancien gymnase).

- **Jeudi 14 juillet :** l'après-midi, les **jeunes de la classe 2006** organisent leur **kermesse** sur la place de l'église.

- **Dimanche 17 juillet de 8 h à 18 h : 4ème vide-greniers** sur la place de la mairie. Inscriptions en mairie *(voir encadré ci-après)*

- **Du samedi 23 juillet au dimanche 7 août : Exposition de peintures par les Artistes Indépendants Foréziens** à la salle polyvalente de la mairie.
  Entrée libre. Ouverture tous les jours de 14 h 30 à 19 h et les dimanches de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h. Vernissage le samedi 23 juillet à 17 h 30.

- **Du lundi 25 juillet au dimanche 31 juillet à la salle St-Rambert : stage de théâtre par la Compagnie l'Estafette** pour enfants ou adultes *(encadré ci-après)*.

- **Samedi 30 juillet :** la **Pétanque Genésienne** organise un **concours de pétanque**, en triplette, au stade de la Croix de Garry.

- **Samedi 30 juillet à 21 h 30, place de l'église : "Mémoires de chambres froides, les vieux frigos"** organisé par l'APSOAR et produit par la Compagnie "Pudding Théâtre". Spectacle de qualité, basé sur la mémoire. Il fait revivre 3 périodes de vie de notre Histoire de France entre 1914 et 1970 avec réalisme, poésie, gaieté ou nostalgie, souvenirs heureux ou douloureux. Le dynamisme de la troupe et la prestation de jeu des acteurs sont le gage d'une très agréable soirée *(Voir information complémentaire ci-après)*.

AOÛT

- **Vendredi 12 août de 16 h 30 à 19 h à la salle polyvalente de la mairie : Don du sang.**

- **Samedi 13 août à 20 h 30 à l'église : concert de musique baroque** avec le groupe **"La Dolcezza di Cracovia"**. Trois concertistes et une soprano vous entraîneront à travers des morceaux choisis de Bach, Campra, Vivaldi, Telemann à la découverte de la musique ancienne, pleine de vie et de sensibilité *(voir encadré ci-après)*.

- **Du lundi 15 au dimanche 21 août :** la commune de Saint-Genest-Malifaux sera le centre officiel des "Championnats de France 2005 de Course d'Orientation".

  On pourra assister : - lundi 15 et mardi 16 aux entraînements (Le Sapt et La République)

  - samedi 20 - le Championnat de France "Longue distance" encore dénommé "classique" (1 500 à 2 000 coureurs) se déroulera sur notre commune et nos voisines (Saint-Régis-du-Coin, La Versanne, Saint-Sauveur-en-Rue). A partir de 18 h 30, la cérémonie de remise des différents titres de Champion de France se déroulera à la salle des sports, au stade de La Croix de Garry.

  Vous trouverez des informations complémentaires dans le bulletin annuel et dans la presse locale.

- **Vendredi 19 août :** la Pétanque Genésienne organise, en semi-nocturne, un **concours de pétanque**, en doublette, au stade de la Croix de Garry.

- **Samedi 27 et dimanche 28 août, place du Pêcher :** vogue annuelle.

- **Samedi 27 août : concours de pétanque** organisé par l'ACCA sur le terrain stabilisé, au stade de la Croix de Garry.

- **Dimanche 28 août :** la FOHP fête la **20ème édition du Tour Pédestre de Saint-Genest-Malifaux**. Le programme de cette journée est riche :

  le matin : - course adultes et un relais dans la zone verte autour du barrage.
  - vers 12 heures : salle Nautilus-Nemo - remise des prix.
  - repas regroupant coureurs du jour et fidèles, anciens vainqueurs, membres actuels de la FOHP et ceux qui ont œuvré depuis 20 ans.

  l'après-midi : - vers 15 h 00 courses pour les enfants.
  - "mini FOHP" d'environ 2 km avec classement.
  - "micro FOHP" d'environ 0,6 km ouverte à tous, y compris les très jeunes enfants.

  Ces courses se dérouleront dans la zone artisanale, autour de la vogue, avec départ ou arrivée devant l'Espace Jules Verne. Récompense prévue sous forme de tickets pour les manèges, pour les enfants.

SEPTEMBRE

- **Dimanche 4 septembre :** l'Association APPEL "Association Philanthropique de Parents d'Enfants Leucémiques" et la Commission Animation organisent, pour la 4ème année, une journée de randonnées. Trois circuits sont programmés de 7, 14 et 20 km. Le point de départ et de retour est situé à l'ancien gymnase. Le stand d'accueil sera tenu par des bénévoles de l'APPEL et de la municipalité de Saint-Genest. Au moment de l'inscription remise du tracé du parcours choisi, du ticket (ou des 2 tickets pour le grand parcours) de ravitaillement et le rafraîchissement du retour.

Les parcours seront balisés et différents de l'édition 2004.

- le 1er circuit : ballade avec vue sur le barrage,
- le 2ème circuit : autour de Chaussitre,
- le 3ème circuit : Chaussitre, le château du Bois, le château de Pérusel.

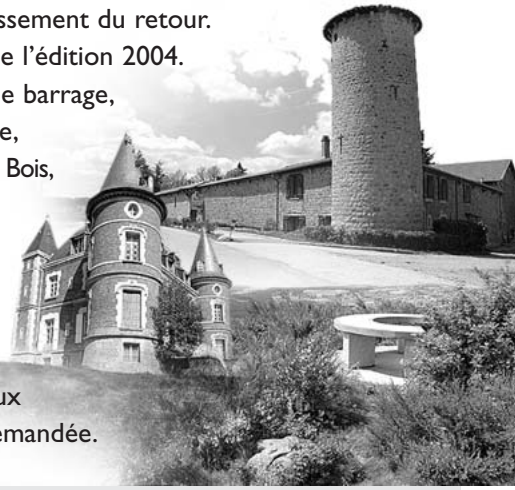

Les horaires de départ sont les suivants :

- 1er circuit de 7 km : de 8 h à 15 h.
- 2ème circuit de 14 km : de 8 h à 14 h.
- 3ème circuit de 20 km : de 8 h à 12 h.

Au moment de l'inscription une participation aux frais de préparation et de ravitaillement sera demandée. Elle ira entièrement à l'APPEL.

Recommandation : chaussures adaptées à la marche, vêtements de protection en cas de fraîcheur du temps ou de pluie.

- **Dimanche 11 septembre, au Crêt du Mas : "La fête dans le pré".**

Cette manifestation est organisée par le Comité du Développement Agricole des Monts du Pilat. Elle existe depuis 6 ans et, pour sa 3ème édition, elle propose de faire découvrir différentes facettes du métier d'agriculteur.

La journée s'articulera autour de trois concours :

- concours régional de dressage de chiens de berger pour bovins,
- concours de vaches laitières,
- concours de labour.

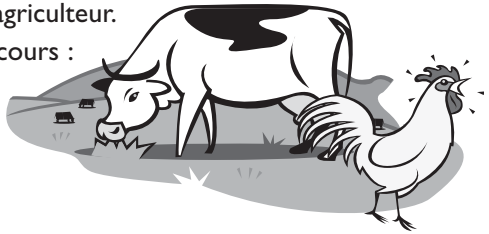

De plus, un spectacle équestre sera présenté aux visiteurs, ceux-ci auront l'occasion de découvrir une mini ferme. Ils trouveront également des stands présentant des produits de la ferme proposés à la dégustation et à la vente.

- **Samedi 17 et dimanche 18 septembre : journées du patrimoine.**

'La Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux" renouvellera pour sa 2ème édition la découverte du patrimoine local. Cette année, une visite guidée au Plâtre du Trêve est proposée le samedi 17 à 15 h. Au cours de cette marche (environ 1 heure et sans difficulté particulière) la découverte du patrimoine local naturel portera sur la forêt de sapins (principales essences, règles de sylviculture, fonctionnement du milieu forestier) et voir ou revoir la Font Réale (en patois "Font Ria").

Cette visite pourrait se terminer par un concert, étude actuellement en cours.

- **Dimanche 3 juillet à partir de 14 h 30 :**
le Centre Equestre de Saint-Genest-Malifaux fêtera son 1er anniversaire et son inauguration à La Diligence, au Château du Bois *(tél. 06 32 06 23 06)*

Au programme :

- démonstration de dressage et de saut d'obstacles par l'équipe de concours qualifiée pour les prochains Championnats de France, en juillet, à Lamotte-Beuvron (Loir-et-Cher). On peut souligner que toutes les jeunes cavalières du Centre Equestre de Saint-Genest ont été qualifiées pour ces championnats. Trois d'entre elles sont premières de leur catégorie en dressage, au plan départemental, une autre est double championne régionale en concours de saut d'obstacles (C.S.O.), catégorie ponam,
- parcours de maniabilité,
- saut en liberté, puissance,
- baptêmes gratuits en poneys,
- tombola, vente de gâteaux.

Venez nombreux découvrir les installations et vous distraire en famille !

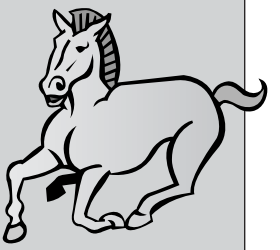

- **Dimanche 17 juillet :**
Vide-grenier dans le village autour de la mairie, de 8 h à 18 h.

Pour sa 4ème édition, la Commission Animation organise une journée "vide-grenier". Cette manifestation, lors de l'été 2004, avait regroupé 80 exposants et reçu 1 200 visiteurs.

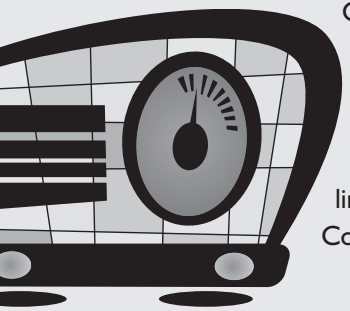

Il est conseillé de se faire pré-inscrire en mairie jusqu'au vendredi 13 juillet *(téléphone : 04 77 51 20 01)*. Les exposants peuvent arriver à partir de 7 h, l'emplacement est fixé à 5 € pour 3 mètres linéaires. Les sommes perçues seront versées au profit du Centre Communal d'Action Sociale. L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

Samedi 30 juillet, à 21 h 30, place de l'église :

La compagnie **"Pudding Théâtre"** avec son spectacle **"Mémoires de chambres froides, les vieux frigos"** viendra jouer le **samedi 30 juillet à 21 h 30 sur la place de l'église.**
Les voilà qui arrivent, les uns derrière les autres, pliés par les ans, tirant leurs frigos. De loin on dirait l'exode ou le grand retour. Nos anciens sont revenus, faire leur chemin à l'envers, le chemin du siècle. Essayer de se rappeler. Refaire une dernière fois le chemin avant la fin. A l'image des frigos qu'ils trimballent, ils sont la petite lumière de notre héritage. Ils plongent dans le passé, et nous donnent à vivre leur jeunesse. Frigo fermé, frigo ouvert. Passé, présent, vieillesse, jeunesse. Des souvenirs au quotidien. Des images fortes du siècle aux petits riens de la vie. Ils ont bien réfléchi et décidé que ça valait la peine de raconter. Pour ne pas oublier.

Certains effets sonores peuvent surprendre les oreilles des jeunes enfants. Accès libre.

Mise en scène : *Christophe Chatelain*
Ecriture : *collective avec l'aide de Sylvie Faivre*
Comédiens : *Clovis Chatelain, Sébastien Dec, Laurent Giroud, Sammy Guet, Sélin Kaytmaz, Katell Lebreton, Patricia Perrin.*
Coproductions : *Espace Boris Vian - Le Boulon (Vieux-Condé 59), La Vache qui Rue (Moirans-en-Montagne 39) "Quelques p'Arts" APSOAR.*
Avec le soutien de : *DRAC Franche-Comté, Conseil Régional de Franche-Comté, Conseil Général du Jura, Ville de Salins-les-Bains.*
Genre : *Théâtre de rue.*
Durée : *1 heure*

L'ESTAFETTE

La Compagnie l'Estafette (Marseille) propose une semaine de stage de théâtre du 25 au 31 juillet à la salle Saint-Rambert de Saint-Genest. Deux groupes seront formés : un groupe "enfants" et un groupe "adultes" autour des mêmes thèmes : "*le costume, l'accessoire et le personnage*". Le travail s'articulera autour de textes contemporains et classiques. Les ateliers auront lieu tous les jours (sauf le mercredi) de 16 h à 18 h 30 pour les enfants et de 19 h 30 à 22 h pour les adultes.
A l'issue du stage, une présentation des travaux sera organisée pour le dimanche.
Tarifs : enfants 75 €, adultes 100 € - Un minimum de 10 personnes par groupe sera demandé pour que le stage ait lieu. Inscription du 10 au 15 juillet.
Compagnie l'Estafette : Emilie Chevrier, Céline Defaÿ, Rémi Pédevilla. Contact au : 06 08 16 80 84.

Samedi 13 août à 20 h 30 à l'église de Saint-Genest : CONCERT de MUSIQUE BAROQUE

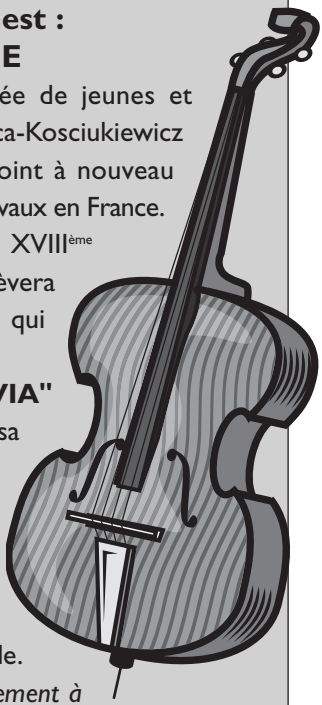

La formation **"la DOLCEZZA di CRACOVIA"** composée de jeunes et talentueux musiciens : Joanna Stawarska (soprano), Ewa Mrowca-Kosciukiewicz (clavecin) et Jakub Kosciukiewicz (violoncelle baroque) a rejoint à nouveau Jean-Pierre Menuge (flûte à bec) pour une tournée de concerts estivaux en France.
Dans l'église de Saint-Genest, la musique baroque des XVII et XVIII^{ème} siècles Vivaldi, Bach, Campra, Telemann et contemporains, s'élèvera avec légèreté, vivacité et humour sous les voûtes de pierre qui amplifieront la beauté de cette musique ancienne.
Au cours de l'été 2004, le groupe **"l'ORFEO di CRACOVIA"** nous avait déjà enchanté par la richesse de son répertoire et sa qualité d'interprétation. Cette année, une jeune soprano polonaise apportera une touche supplémentaire de légèreté et de beauté à cet ensemble.
Vous êtes invités à participer à cette soirée musicale exceptionnelle où vous aurez le plaisir d'apprécier et de vibrer à cette musique ancienne pleine de vie et de sensibilité et qui n'a pas pris une ride.
(à titre d'information, le prix d'entrée est de 10 € par adulte, règlement à l'entrée de l'église avant le concert).

Cinéma Jules Verne
Films programmés durant les mois de juillet et août

du 1er au 4 juillet : "Travaux on sait quand ça commence" (comédie) et "Lemming" (drame)

du 8 au 10 juillet : "Madagascar" (animation jeunesse)

du 15 au 18 juillet : "Le Château Ambulant" (animation jeunesse) et "Les Poupées Russes" (comédie dramatique)

du 22 au 25 juillet : "La Guerre des Mondes" (fantastique)

du 29 juillet au 1er août : "Batman begins" (action) et "Papa" (comédie dramatique)

au mois d'août (sous réserve) :

"L'Amour aux Trousses", "Baby Sittor", "Léo, Roi de la Jungle", "Sin City" et "9 Songs"

LES COMMERCANTS DU VILLAGE se mobilisent

A l'occasion de l'inauguration officielle de l'Espace Jules Verne, du Pavillon d'Animation et des Chalets du Camping, le 2 juillet 2005, **les commerçants de Saint-Genest-Malifaux ont souhaité s'associer à cette manifestation et organisent une tombola** avec un abonnement de 10 places de cinéma à gagner par magasin participant à "l'Opération Ciné". Le tirage au sort aura lieu le samedi 2 juillet à 19 heures.

Liste des participants :

Auto-Ecole "Le Klaxon", Doigts de Fée, Bar-Restaurant de La Poste, Domaine des Vins, Bar des Promeneurs, Eden Roc, Boucherie Richard, I.D.K.DO, Boucherie Vassal, Isabelle Coiffure, Boulangerie "Aux Délices", L'Ecran Magique, Boulangerie Bonnefoy, L'Opticien du Pilat, Boulangerie "Boule de Neige", Maison de la Presse, Boulangerie Sauvade, Pilat Frais, Casino, Proxi, Cave Marcon, Un jour, Une fleur, Coiffure Marie-Claude.

CREATION

Une nouvelle société vient d'être créée et de s'installer sur Saint-Genest. Son activité concerne l'édition de livres sportifs relatifs aux sports (notamment les championnats du monde des rallyes). Elle est située aux Chalayes, derrière le café des Promeneurs. Son créateur est Jean-Marc Pastor, photo-reporter et dirigeant d'entreprise. Elle se nomme **"Imagin' Air"**.

Société d'Histoire
du Pays
de Saint-Genest-Malifaux

SOCIETE D'HISTOIRE
du Pays de Saint-Genest-Malifaux

En ce mois de juin 2005, la Société d'Histoire du Pays de Saint-Genest-Malifaux sort son treizième bulletin historique. Cette association fête, cette année, son 20ème anniversaire. A travers ses écrits, ses expositions, elle garde vivante la mémoire de notre histoire locale, elle fait connaître aux genésiens autochtones ou d'adoption la richesse du passé de Saint-Genest. Parmi les thèmes présentés dans sa 13ème édition, le bulletin de la Société d'Histoire retrace ses 20 ans d'activités, un historique sur les Barons de Saint-Genest-Malifaux, un article sur la chasse sur le Haut-Plateau, les jeux olympiques 1911/1913 et les sports d'hiver à Saint-Genest, des jardins d'autrefois à ceux d'aujourd'hui, un sujet concernant Eliane Duplay, "veuve de Robespierre", originaire de la région (un lieu-dit nommé Le Play, anciennement sur la paroisse de Saint-Didier-en-Velay et aujourd'hui sur la commune de Saint-Just-Malmont).... Ce nouveau bulletin sera mis en vente à partir de fin juin à l'Office du Tourisme et à la Maison de la Presse.

La Société d'Histoire présentera, à l'Office du Tourisme pendant la saison estivale 2005, une exposition sur les mariages dans le Pays de Saint-Genest de 1860 à 1970. Actuellement, elle élabore l'arbre généalogique de Jules Verne dont les racines familiales se situent sur le Pays de Saint-Genest. A l'occasion de l'inauguration officielle de l'Espace Jules Verne, un panneau généalogique de la famille de ce célèbre écrivain sera présent dans le hall d'accueil du cinéma Jules Verne où les genésiens pourront le consulter.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme les années précédentes, la municipalité lance le concours des Maisons Fleuries. Si vous désirez y participer vous pouvez vous inscrire au bureau d'accueil de la mairie jusqu'au samedi 2 juillet 2005. Les catégories dans lesquelles vous pouvez concourir sont les suivantes :

- maison avec jardin très visible de la rue,
- immeubles collectifs,
- balcon ou terrasse,
- fenêtres ou murs,
- décor floral installé en bordure de la voie publique.

Un minimum de 15 participants est demandé pour que le concours puisse avoir lieu. Les inscrits recevront de plus amples informations ultérieurement par courrier.

LES RELEVES DE TEMPERATURE

à Saint-Genest-Malifaux

par Bruno Aujoulat

En juillet 2004, un abri météorologique a été placé dans le parc de La Croix de Garry, au bord de la Semène, à 920 m d'altitude. De part sa situation topographique, en fond de plateau, cet abri est soumis aux inversions thermiques et aux fortes amplitudes diurnes.

Pendant la nuit, le sol se refroidit en restituant l'énergie emmagasinée durant la journée, par rayonnement infrarouge, et il refroidit ainsi l'air avec lequel il est en contact. Si le temps est clair *(pas de couverture nuageuse pour renvoyer ce rayonnement vers le sol)* et non venté *(pas de brassage de l'air et donc maintient des basses couches)* et si la topographie le permet *(talweg, fond de plateau)*, cet air refroidi par le sol ne peut s'évacuer et s'accumule pour former un "lac" d'air froid.

C'est par sa situation en fond de plateau que les températures minimales de Saint-Genest-Malifaux sont si basses ; l'air froid ne pouvant plus descendre reste emprisonné. Nous retrouvons cette configuration dans les célèbres stations de Mouthe dans le Doubs, de La Brévine dans le Jura suisse ou, plus près de chez nous, l'altiligérienne Saugues, toutes à une altitude voisine de la nôtre et bien connues pour leurs records de froid.

Ainsi, le 1er mars dernier, la neige amplifiant le phénomène, notre thermomètre genésien est descendu à la valeur extrême de 31,5°C en dessous de zéro dans l'abri à 1 m 50 au-dessus du sol *(c'est à cette hauteur que s'effectue les relevés météorologiques ; il faisait près de -36°C au sol)*. On enregistrait alors 5°C de plus dans le village *(-26,3°C à 950 m d'alt)* et près de 15°C environ 450 m plus haut au crêt de l'Oeillon *(-16,8°C à 1370 m)* où, bien évidemment, l'air froid, plus dense, n'a pu s'accumuler car il s'est écoulé à flanc de la montagne. Ce phénomène *(lorsqu'il fait plus froid en bas qu'en haut)* s'appelle une inversion thermique et est fréquent au petit matin par temps clair et calme. Par contre, rien n'empêche le thermomètre de remonter dans la journée et les amplitudes peuvent être considérables : 30,8°C le 2 mars dernier *(mini de -28,2°C et maxi de 2,6°C)*.

Voici un bref bilan thermométrique de ces dix derniers mois, d'août 2004 à mai 2005 et plus particulièrement de l'hiver. On note sur cette période 40 jours sans dégel *(dont la maximale est inférieure ou égale à 0°C)* et 151 jours de gel *(dont la minimale est inférieure ou égale à 0°C)* dont 67 avec minimale inférieure ou égale à -5°C, 19 avec minimale inférieure ou égale à -10°C et 5 jours avec minimale inférieure ou égale à -20°C. L'hiver mémorable

par son enneigement en quantité et en durée l'est aussi par ses températures. On ne relève que 8 jours sans gel dans l'abri durant les trois mois de l'hiver météorologique *(de décembre à février)*. Février fût particulièrement froid *(3,3°C en dessous des normales à Saint Etienne-Bouthéon)* avec, ici, 15 jours consécutifs sans dégel. Le 29, la maximale ne dépassa pas -9,1°C. Le paroxysme du froid pour les minimales ne fût atteint qu'au tout début mars *(voir les températures évoquées précédemment)*, mois qui s'est illustré par une moyenne des minimales très basse mais aussi par le retour brutal du printemps et une étonnante amplitude thermique mensuelle de 49,2°C. Les données sont consignées dans le tableau suivant :

	Températures moyennes			Températures extrêmes	
	Moyenne des minimales	Moyenne des maximales	Moyenne mensuelle	Plus basse minimale	Plus haute maximale
Août 2004	8,3	21,7	15	0,3 le 22	29,8 le 01
Sept 2004	5	18,7	11,8	-3,7 le 18	25,4 le 05
Oct 2004	5,4	15,2	10,3	-2,3 le 30	24 le 04
Nov 2004	-0,6	5,8	2,6	-7,5 le 25	17,6 le 03
Déc 2004	-4,4	5,3	0,4	-14,8 le 21	13,6 le 09
Janv 2005	-5,8	3,5	-1,1	-12,3 le 15	12,3 le 08
Févr 2005	-8,3	0	-4,1	-23,7 le 25	8,9 le 12
Mars 2005	-5,3	7,7	1,2	-31,5 le 01	17,7 le 20
Avril 2005	0,3	10,8	5,5	-5,4 le 22	24 le 30
Mai 2005	4,2	17	10,6	-4,3 le 09	26,4 le 28

Il existe deux abris à Saint-Genest-Malifaux, celui situé au bord de la Semène (à 920 m d'alt) et un autre dans la partie basse du village (à 950 m d'alt). On trouve les relevés quotidiens de ces deux postes dans le bulletin mensuel "Au fil du temps" de l'association météorologique d'entre Rhône et Loire. On peut acheter ce bulletin pour un euro à la boulangerie Bonnefoy, rue du Velay ainsi qu'à la Maison de la Presse, rue du Feuillage à Saint-Genest-Malifaux.

Pour s'abonner ou adhérer à l'association :
courriel : m.gagnard@univ-lyon1.fr
tel : 04 74 63 92 06

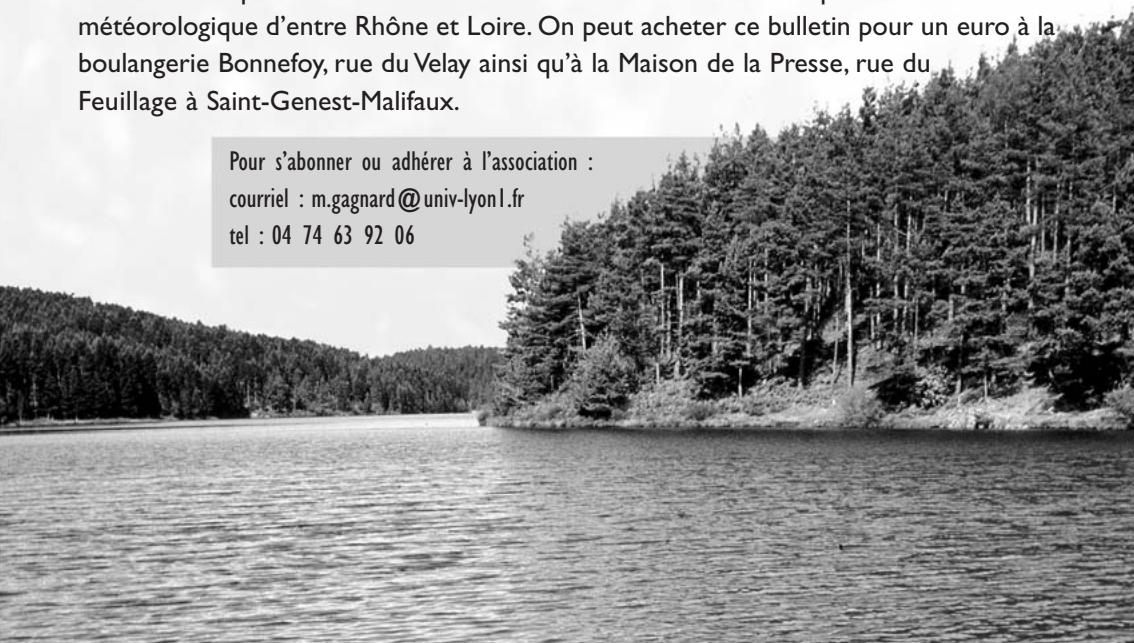

LES MARCHES DE L' ETE Programme 2005

Office du Tourisme du Haut-Pilat
1, rue du Feuillage - 42 660 Saint-Genest-Malifaux - 04-77-51-23-84

en partenariat avec : ***l'Association des Guides Animateurs du Parc Naturel Régional du Pilat***
4,rue André Malraux - 42 000 Saint-Etienne

Juillet

Jonzieux- mercredi 6 juillet, départ à 8 h 45.
Marche d'une demi-journée (une dizaine de km).
Rendez-vous sur la place, devant l'église.

Planfoy - mercredi 13 juillet, départ à 8 h 45.
Promenade d'une journée (une vingtaine de km). Prévoir un pique-nique.
Rendez-vous au Guizay, au pied de la statue du Sacré-Cœur.

Le Bessat - mercredi 20 juillet, départ à 14 h 30.
Marche d'une demi-journée (une dizaine de km).
Rendez-vous à la Croix de Chaubouret.

Saint-Régis-du-Coin - mercredi 27 juillet, départ à 14 h 30.
Marche d'une demi-journée (une dizaine de km).
Rendez-vous sur la place, devant l'église.

Août

Tarentaise - mercredi 3 août, départ à 14 h 30.
Marche d'une demi-journée (une dizaine de km).
Rendez-vous sur la place, devant la mairie.

Saint-Genest-Malifaux - mercredi 10 août, départ à 8 h 45.
Marche d'une journée (une vingtaine de km). Prévoir un pique-nique.
Rendez-vous sur le parking du Pêcher (place du 19 mars 1962).

Saint-Romain-les-Atheux - mercredi 17 août, départ à 14 h 30.
Marche d'une demi-journée (une dizaine de km).
Rendez-vous sur la place, devant la mairie.

Marlhes - mercredi 24 août, départ à 8 h 45.
Marche d'une demi-journée (une douzaine de km).
Rendez-vous sur la place, devant l'église.

1 - **Inscription obligatoire** auprès de l'Office du Tourisme : entre le samedi et le mardi précédant la marche choisie. Nombre limité à 50 personnes.

2 - Encadrement :

a) toutes les sorties sont accompagnées par des guides animateurs. Laissez vous conter le village, son histoire, son patrimoine…

b) présence d'un Breveté d'Etat Accompagnateur en montagne.

3 - Equipement : Bonnes chaussures indispensables, vêtements appropriés selon la météo. Prévoyez d'emporter de l'eau, des biscuits ou barres énergétiques, etc. N'oubliez pas votre pique-nique pour les sorties d'une journée.

4 - Météo : suivant les conditions météorologiques, nous nous réservons la possibilité de modifier ou d'annuler la sortie.

5 - Sécurité : nous vous demandons de vous plier à ces quelques règles simples :

- Restez en permanence à l'intérieur du groupe.
- Ne devancez pas le guide de tête.
- Ne vous écartez pas du chemin sur lequel vous êtes conduit, n'empruntez pas un autre sentier, même si vous pensez le connaître.
- Ne traversez pas les routes, ne les empruntez pas même pour une courte distance avant d'y avoir été autorisé par un guide.

Le non-respect de ces règles ne pourrait être le fait que de votre propre initiative, et donc de votre propre responsabilité.

INFORMATIONS SCOLAIRES

En cette fin d'année scolaire 2004/2005, il est apparu intéressant de donner quelques nouvelles concernant les jeunes genésiens, élèves des 3 écoles maternelles ou primaires de notre commune.

Ecole de l'Etang

Sorties et voyages - mai et juin 2005.

Après la sortie du 3 mai, date à laquelle les tout-petits de maternelle ont visité une ferme (la ferme Odouard que nous remercions de son accueil), nous avons visité les sites suivants :

- le 3 juin, la "grande section" et les CP-CE1 sont allés à Apinac pour visiter le Moulin de Vignal.
- le 10 juin, ce sont les grands (CE et CM) qui ont passé une journée dans le Parc du Livradois avec visite du moulin "Richard de Bas" puis, petite escapade en train touristique et découverte du zoo du "Bouy" (près de la ville d'Ambert).
- sans oublier le vendredi 27 mai, un spectacle de danses et d'acrobaties à Bourg-Argental, sous chapiteau : "Les musiciens de Brême" (à partir d'un conte des Frères Grimm). Ce spectacle a été proposé aux enfants de l'école dès 6 ans (donc du CP au CM2).
- Pour finir, bien sûr, la kermesse de l'école qui aura lieu le vendredi 1er juillet, en plein air ou en salle en cas de mauvais temps. Avec au programme, de 16 h 30 à 18 h des jeux pour enfants et de 18 h à 19 h 30 un spectacle proposé et réalisé par les enfants (danse, chant, théâtre). Tous les parents sont invités à cette grande fête qui clôture l'année. C'est aussi l'occasion aux futurs élèves de faire connaissance avec leur école et de rencontrer leurs futurs camarades. Ouvert à tous donc !

Les élèves de CM1/CM2 ont effectué un travail de recherche sur l'écrivain Jules Verne. Leurs travaux présentés sous forme de panneaux ont été accrochés dans le hall d'accueil du nouvel espace culturel familial de Saint-Genest où les visiteurs peuvent les découvrir. Ils étaient très fiers le 25 mars lors de leur découverte du site Jules Verne d'apporter leur réalisation pour l'exposer. Ils ont également apprécié la découverte des lieux et spécialement la cabine de projection.

Ecole de la République

Noirmoutier, le 14 mai 2005.

Bonjour à tous,

Voici déjà 4 jours que nous sommes arrivés sur l'Ile de Noirmoutier avec nos copains de Burdignes. Lundi, après 4 heures 30 de TGV, nous sommes arrivés à Nantes. Un car nous attendait pour nous conduire au centre. Après nous être installés dans nos chambres nous avons exploré les dunes. Le lendemain, munis de nos épuisettes et de nos seaux, nous sommes partis à la pêche à pied. Nous avons ramassé des crabes, des étoiles de mer, une sole, une anguille, des crevettes, des anémones, une limace de mer, des bigorneaux, des crépidules... L'après-midi, nous avons installé tous ces animaux dans un aquarium. Puis nous sommes allés faire voler les cerfs-volants que nous avions fabriqués. Mercredi matin, le vent soufflait très fort, nous n'avons pas pu faire de la voile. Nous sommes donc partis enquêter sur le port de l'Herbaudière. L'après-midi, nous avons visité l'aquarium de Noirmoutier où nous avons vu un spectacle d'otaries. Jeudi, nous sommes allés nous promener dans les polders. Nous avons vu le passage du Gois. L'après-midi, nous sommes allés dans les parcs à huîtres et dans les cabanes des ostréiculteurs. Le soir, nous avons pu goûter les huîtres.

Ce matin, les enfants de cycle 3 ont pu faire de la voile. C'était génial ! Pendant ce temps, les cycles 2 ont pêché 74 éperlans au carrelet. Cet après-midi, nous allons visiter les marais salants et ce soir, nous avons une veillée avec le capitaine Croc et son bosco Croustoucé.

Demain, nous reprendrons le train. Nous rentrons émerveillés et chargés de souvenirs.

A bientôt,

Les élèves de l'école de la République.

P. S. Si vous voulez voir nos photos et écouter les chants que nous avons appris, nous vous invitons le ***mardi 5 juillet à 20 h 30 à la salle Jules Verne****.*

Le vendredi 27 mai, tous les élèves de l'école de la République sont venus visiter l'Espace Jules Verne. A cette occasion ils ont apporté un travail de groupe sur le thème de Jules Verne. C'est avec entrain et plaisir qu'ils ont accroché leur réalisation sur une des parois du hall d'accueil de l'espace culturel.

Ecole Saint-Joseph

L'ensemble des écoliers a travaillé sur le thème "Respect de l'environnement". Voici, sous forme de synthèse, les observations et le travail réalisé par les différentes classes. Donnons la parole aux acteurs du projet :

Les maternelles :

Pour démarrer notre projet d'école sur l'environnement, les classes maternelles ont fait une sortie découverte à la "Maison de l'eau" à Marlhes. Les enfants sont partis en forêt ; ils ont trouvé des petites bêtes (observées à la loupe et au microscope), des pommes de pin… mais aussi des déchets.

Ces déchets, nous avons appris à les trier et à voir s'ils étaient recyclables ou non. Toutes ces activités ont été le point de départ du travail de l'écriture des chansons. Quel plaisir de les mettre en musique avec Patrick Di Scala ! Puis, nous avons préparé avec Gabrielle et Isabelle les décors du spectacle du 17 juin.

Les CP, CE1 et CE2 :

Au cours du 1er trimestre, deux animateurs de la Maison de l'eau de Marlhes sont intervenus dans les classes de CP et CE1-CE2 pour sensibiliser les enfants au respect de deux milieux naturels : la forêt et la rivière. Après une étude sur le terrain autour du barrage, les élèves ont observé au microscope la faune (petits insectes…) et la flore (essences d'arbres et de végétaux). Ils sont également allés à Saint-Just-Malmont visiter la déchetterie et le centre d'enfouissement. A l'issue de cette visite, les enfants ont compris la nécessité du tri des déchets et les bienfaits du recyclage.

Au cours du second trimestre, grâce à toutes ces interventions, les élèves de chaque classe ont créé deux chansons avec l'aide de Patrick Discala (chanteur et compositeur pour jeune public).

Durant le troisième trimestre, les élèves de ces deux classes sont partis pour une journée à l'île du Beurre (située sur le Rhône à 40 km de Lyon), où ils ont découvert une réserve naturelle, un observatoire et un écosystème différent.

Les CE2 et CM1 : La déchetterie

"Le mercredi 10 novembre nous sommes allés à la déchetterie. Le monsieur qui nous a reçus a dit qu'il travaillait au S.I.C.T.O.M, Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des ordures ménagères. On produit en moyenne 1,5 kg de déchets par jour et par personne. Une carte de téléphone met environ 1 000 ans pour se dégrader, une bouteille de coca-cola 100 ans, du chewing-gum 5 ans. C'est le préfet Poubelle qui a inventé la poubelle." Guillaume

"Il y a des bennes où on peut déposer les déchets recyclables : végétaux, ferraille, tout-venant, gravats inertes, textile…" Romane

"Au Moyen-Age, il y avait des épidémies, comme la peste, à cause des déchets que l'on jetait dans les rues"
"Pour le recyclage, on a appris que 2 bouteilles en plastique permettaient de fabriquer une écharpe."
Delphine

Le centre d'enfouissement

"Une grosse machine, appelée compacteur, écrase les déchets pour les tasser afin qu'ils tiennent moins de place, ça sentait très mauvais" Maëlle

"Ce sont des grands trous où on dépose les déchets qui ne se recyclent pas." Romane

"On dispose au fond du trou des grandes bâches pour que les déchets ne se mélangent pas à la terre et la polluent. Pour faire tenir les bâches, on met des pneus." Jordane

Les CM1 et CM2 : Intervention sur l'Energie

"Lundi 2 novembre 2004, nous sommes allés à la Maison de L'Eau pour travailler sur l'énergie. Nous avons vu une chaudière à bois. Il y a un conduit qui sert à transporter la source de chaleur fournie par les copeaux de bois. La vis infinie est une sorte de vis qui relie le mini hangar des copeaux à la chaufferie. La chaudière à bois est très économique. Nous sommes allés visiter la scierie Chorain. Cette scierie coupe des planches à partir des troncs d'arbres. Un tapis roulant emmène les copeaux qui alimentent la chaufferie de Marlhes .Nous avons ensuite fabriqué un four solaire.La visite nous a permis de trouver de bonnes idées pour être de bons éco-citoyens".
Isabelle et Clément CM1/CM2

fête de l'école

Ce projet d'école sur l'environnement travaillé tout au long de l'année scolaire a permis la réalisation d'un CD et d'un spectacle (conte musical) que tous les élèves ont présenté à leur famille le vendredi 17 juin en soirée lors de la fête de fin d'année dans la salle du complexe Jules Verne.
Les élèves des différentes classes ont réalisé un gros travail sur la protection de l'environnement. De nombreux tableaux matérialisant leur recherche ont été réalisés.
Il sera intéressant de les présenter pour montrer la prise de conscience que la jeune génération accorde à la préservation de l'environnement.

L'ensemble des élèves des 3 écoles maternelles et primaires genésiennes ont visité l'Espace Jules Verne, tous ont été curieux de le découvrir. Ils auront de nombreuses occasions de l'utiliser.
Dans la salle de cinéma, les élèves ont visionné le film "Saint-Genest Malifaux au fil du temps" dans lequel ils avaient été acteurs lors du tournage.

JEUNESSE EN PLEIN-AIR 2005

Dans le cadre de la Campagne de Solidarité des Jeunesses en Plein Air 2005, **l'école de la République** se situe dans le peloton de tête des écoles départementales récompensées pour leur excellente participation. Un séjour est offert à un élève qui représentera l'école lors d'une semaine à Paris avec découverte de la capitale, visite des parcs d'attraction et de la Cité des Sciences de La Villette, du 17 au 23 juillet. C'est Nassim Zouaoui, résidant aux Fogières, qui représentera sa classe.

INFORMATIONS SOCIALES

Informations pratiques d'ordre médical et para-médical

Nous vous rappelons les coordonnées des cabinets suivants :

Médecins	- Docteur BATAILLON	3, rue du Forez	04 77 51 20 27
	- Docteur GRANJEAN	10, rue de la Semène	04 77 51 77 39
	- Docteur TROUILLET	10, rue de la Semène	04 77 39 00 52
	- Docteur WOLFF	Le Grand Horizon	04 77 51 20 53
Dentistes	- Mme CONDAMIN	18, rue du Velay	04 77 51 70 68
	- Mme FULCRAND	5, rue du Forez	04 77 51 76 30
Cabinet Infirmier	Jacqueline VERA, Rémi MARTINEZ, Patrick CHOJNACKY, Denise GALLIEN (remplaçante)		06 84 54 64 13
Cabinet Kinésithérapie	(Mme GREMILLET, M. CORDIER, M. CHEVALIER, plus un assistant : M. Guillaume CHARLY)	12, rue de la Semène	04 77 51 22 03
Orthophoniste	Pascale MASSEBOEUF	9, rue de la Calade	04 77 39 08 34
Pharmacie	Pharmacie Minet	10, place Foch	
S.S.I.A.D.		1, rue Jeanne d'Arc	04 77 51 71 56

Plan départemental de gestion d'une canicule loi 2004-26

Sur instruction du Préfet, un registre est ouvert en mairie sur lequel pourront être inscrites, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées. La finalité de ce registre est exclusivement limité à la mise en œuvre du plan d'alerte et d'urgence.

Création du Service de soins infirmiers à domicile (S.S.I.A.D.)

De quoi s'agit-il ?

"Les services de soins infirmiers à domicile assurent, sur prescription médicale, des prestations de soins infirmiers sous la forme de soins techniques ou de soins de base et relationnels" (Décret n° 2004-613 du 25 juin 2004). A travers la dénomination "soins de base", le décret ministériel vise essentiellement les soins d'hygiène et les soins élémentaires de la vie courante.

Quels peuvent-être les bénéficiaires ?

- les personnes âgées de soixante ans et plus, malades ou dépendantes.
- les personnes adultes de moins de soixante ans présentant un handicap.
- les personnes adultes de moins de soixante ans atteintes de pathologies chroniques.

Quels sont les objectifs du S.S.I.A.D. ?

- Assurer un maintien à domicile de qualité à des personnes dépendantes à travers des prestations de soins, notamment des soins de base permettant l'accomplissement des actes essentiels de la vie.
- Eviter une hospitalisation inadaptée qui déracine la personne âgée.
- Faciliter une sortie d'hôpital.
- Soulager les enfants ou les proches qui ont en charge, chez eux, des parents âgés.
- Prévenir et retarder la dégradation de l'état de santé des personnes et les aider à conserver le maximum de leur autonomie.

Comment fonctionne le S.S.I.A.D. ?

Financés par une dotation de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ces soins sont pris en charge sous la forme d'un forfait journalier. A partir de la prescription du médecin traitant, une infirmière coordonnatrice, responsable de l'équipe soignante, a pour rôle :

- d'évaluer les besoins en fonction de la dépendance des personnes aidées pour élaborer un projet de soins.
- d'assurer l'organisation et la gestion du service de soins infirmiers.
- de coordonner les différents acteurs intervenant à domicile.

Des aides soignantes, sous la responsabilité de l'infirmière coordonnatrice, assurent les soins et l'aide nécessaire à l'accomplissement des actes essentiels de la vie : soins d'hygiène corporelle, aide pour se lever, s'habiller, se coucher, aide pour la prise de médicaments, aide pour l'alimentation, approche relationnelle. Naturellement, l'aide soignante n'est pas autorisée à exécuter des soins relevant de la compétence de l'infirmière libérale, ni à réaliser des tâches relevant de la compétence de l'aide ménagère. Il s'agit donc d'un travail en complémentarité avec les différents acteurs déjà existants. D'ailleurs, lorsque la

prestation de soins nécessite à la fois l'intervention du S.S.I.A.D. et l'intervention d'un infirmier libéral, une convention est proposée et signée entre le S.S.I.A.D. et l'infirmier qui intervient. Quant à la structure juridique du S.S.I.A.D., il s'agit d'une association loi 1901 gérée par un conseil d'administration et un bureau composés de bénévoles, avec au moins un représentant de chacune des communes du Plateau. Elle a pris le nom de "Service de Soins Infirmiers à Domicile du Canton de Saint-Genest-Malifaux", son siège social est situé 1, rue Jeanne d'Arc à St-Genest, au 1er étage (tél : 04 77 51 71 56). L'association est adhérente à l'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) départementale.

Quelle est la capacité du service ?

A partir des besoins répertoriés sur le Plateau et compte tenu de la situation budgétaire de la Caisse d'Assurance Maladie, les autorités régionales de la Santé ont accordé le financement de quinze places. Souhaitons que ce service, qui a permis la création de cinq nouveaux emplois sur le canton, favorise le maintien chez eux de tous ceux qui le souhaitent avec une qualité de vie la meilleure possible.

Maison de retraite

Une enquête nationale sur les maisons de retraite a été conduite par Christophe Reille (éditeur) et Hervé Bentegeat (journaliste). Plusieurs étapes de sélection des maisons de retraite (publics et privés) ont permis d'établir un guide précieux. "Le Nouvel Observateur" en a publié les bonnes feuilles. Trois cents maisons de retraite, en France, ont été reconnues parmi les meilleures, elles sont réparties sur l'ensemble du territoire français et sont classées par région. L'enquête de départ avait concerné 6 500 résidences, puis 1 000 s'étaient détachées pour aboutir à ce résultat des 300 meilleures. Pour le Sud-Est de la France regroupant les régions de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Rhône-Alpes, la Maison de Retraite de Saint-Genest-Malifaux est classée 14ème (plusieurs éléments ont permis le classement notamment le cadre de vie, la sécurité, la vie sociale, le coût,...). Cet excellent classement est le fruit du travail de tous les acteurs qui la font vivre (médecins, personnel médical, administratif ou encadrants divers). On ne peut que souhaiter que les résidents en profitent au maximum.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE L'ETANG

Cette fin d'année scolaire est un cap important pour la vie de notre association. En effet, plusieurs membres (très actifs) du bureau - dont la présidente et la trésorière - arrivent en fin de mandat et désirent passer le flambeau à d'autres parents.

Sans être indispensable à la vie de l'école, l'association a cependant, depuis de nombreuses années, contribué à de nombreux projets et activités qui ont pu réjouir les enfants et leurs familles. Parmi les récentes réalisations, nous pouvons citer les ateliers cuir, peinture sur verre mis en place en péri-scolaire dans le cadre des contrats temps libre signés avec la municipalité et la CAF ; le carnaval et sa déambulation : un temps fort pour notre village ; le spectacle du chanteur Rémi qui a enchanté l'espace Jules Verne en mars dernier ; enfin notre kermesse qui clôture d'une manière festive et ludique une année scolaire.

Un récent sondage effectué auprès des familles montre bien tout l'intérêt que portent les parents à des activités rassemblant petits et grands (carnaval, kermesse…). Cette enquête nous invite aussi à développer des activités culturelles pour les familles, ainsi que des temps récréatifs pour les enfants en particulier en fin d'année scolaire. Notre souci à présent : poursuivre, améliorer et innover nos projets en restant, dans les années à venir, toujours plus à l'écoute des familles et des enfants.

En vue d'assurer la continuité, une dizaine de parents se sont retrouvés le 20 mai dernier et se sont mis d'accord pour que l'APE soit mise "en sommeil" dès la fin de notre kermesse (le vendredi 1er juillet) si un bureau suffisamment étoffé ne s'est pas constitué d'ici cette date.

Cette mise "en veille" (préférable de loin à la dissolution !) n'est bien sûr pas irrémédiable… Il suffit que quelques parents acceptent de se lancer dans l'aventure. Sans association active : plus d'activités en 2005-2006 pour les enfants de l'école et leurs familles… notre village serait donc privé de carnaval en 2006 ?

Seul, restant au bureau, j'accepte volontiers de me tenir à la disposition de parents désireux que tout ne s'arrête pas en chemin l'année prochaine : j'aurai le souci de relancer ceux qui hésiteraient encore… mais j'ai grandement besoin d'aide !

L'aventure de l'APE (comme celle de toute association) mérite d'être vécue : quelques compétences (secrétariat, trésorerie…) sont les bienvenues ; mais ce qui compte le plus est certainement de donner un peu de soi et d'oser : proposer, innover, mettre en œuvre et vivre avec : ça vaut la peine, non ?

Pour répondre à cet appel, les parents intéressés peuvent prendre contact directement avec Pierre Bouchet, secrétaire de l'Association.

DERNIERE MINUTE

DÉCHETTERIE de Saint-Genest-Malifaux

La déchetterie construite par le SICTOM VELAY-PILAT ouvrira ses portes aux habitants du Plateau dès le mois de juillet au lieu-dit "Le Pré" sur le plateau de la République, accès par la R.D. 37 (suivre les fléchages).

INFORMATION du SICTOM Velay-Pilat

Depuis 3 mois les bacs jaunes ont été installés sur différents points de collecte de la commune. Le réflexe de tri commence à s'installer chez les genésiens. Toutefois, les agents du SICTOM Velay-Pilat trouvent fréquemment des bouteilles en verre dans ces containers où ils ne sont absolument pas autorisés. Il est donc utile de rappeler le bon usage du tri sélectif.

Les déchets à déposer dans les **bacs jaunes** sont les suivants : **journaux, magazines, emballages en carton, tétra-packs alimentaires, bouteilles et flaconnages en plastique et emballages en métal**.

Pour se débarrasser de certains types de déchets tels que : papier peint, papiers souillés, papier aluminium et cellophane, cartons souillés et non vidés, bouteilles d'huile, petits emballages en plastique et emballages de produits toxiques ainsi que les déchets verts ou autres matériaux recyclables. Les déchetteries de Saint-Just-Malmont, Bourg-Argental et très bientôt Saint-Genest-Malifaux sont à la disposition des genésiens. Un bon tri diminue le coût de revient du traitement des déchets et participe de façon active à la préservation de l'environnement, bien de tous, qu'il faut protéger efficacement pour notre avenir.

SERVICE NATIONAL

Les jeunes (filles et garçons) atteignant 16 ans doivent obligatoirement, dans le mois de leur seizième anniversaire, se présenter à la mairie munis du livret de famille pour se faire recenser, une attestation de recensement leur sera délivrée.
Pour ceux qui n'auront pas effectué la démarche en temps voulu ils peuvent venir régulariser leur situation en mairie.

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE : vidange du barrage "Des Plats"

A la demande de la ville de Firminy et suivant un arrêté des Préfets de la Loire et de la Haute-Loire, le projet sera soumis aux formalités d'une enquête publique, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement. Cette enquête publique sera ouverte du **28 juin au 13 juillet 2005** sur les communes de Saint-Genest-Malifaux et de Saint-Didier-en-Velay.
Durant cette période, toute personne qui souhaite s'informer sur le projet pourra prendre connaissance du dossier d'enquête dans les deux mairies concernées. Les observations formulées pourront être consignées dans le registre d'enquête ouvert à cet effet.
Des **permanences** seront assurées en mairie de Saint-Genest par M. Pierre Granger, commissaire enquêteur, les **mardi 28 juin de 9 h à 12 h, jeudi 7 juillet de 14 h à 17 h et mercredi 13 juillet de 14 h à 17 h.**
A l'issue de l'enquête, le rapport du commissaire enquêteur sera tenu à la disposition du public en mairie des communes concernées ainsi qu'aux préfectures de la Loire et la Haute-Loire et à la Direction Départementale de l'Equipement.

RÉOUVERTURE

Le cabinet de géomètre, place Foch, précédemment tenu par Louis Chalaye est repris par son fils Luc. Il est ouvert le vendredi de 8 h 30 à 11 h 30 et le vendredi après-midi sur rendez-vous (tél. 04 71 61 59 15).

BULLETIN MUNICIPAL ANNUEL

Il paraîtra mi-juillet et sera disponible à l'accueil de la mairie pour les genésiens et les vacanciers qui ne l'auraient pas reçu à partir du 22 juillet.

OFFICE DE TOURISME

Horaires d'ouverture pendant l'été 2005 (du 1er juillet au 4 septembre)

- mardi au vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 18 h.
- samedi : 9 h à 12 h et 14 h 30 à 18 h.
- dimanche : 9 h 30 à 12 h 30.

Tel : 04 77 51 23 84 - Fax 04 77 51 23 85 - e.mail : ot.haut-pilat@wanadoo.fr